

Utilisation et entretien

Lavage à la main seulement.

Garantie à vie limitée

Les outils et gadgets de Cuisinart^{MD} sont garantis pour être exempts de défauts dans les matériaux et la fabrication dans le cadre d'un usage domestique normal, à partir de la date de l'achat original et pendant toute la durée de la vie de l'acheteur original.

Si votre outil ou gadget s'avère défectueux pendant la durée de votre vie, nous le réparerons (ou, si nous le jugeons nécessaire, nous le remplacerons) gratuitement, sauf en ce qui a trait aux frais d'expédition et de manutention. Pour obtenir du service relatif à la garantie, veuillez communiquer sans frais avec notre Centre de service aux consommateurs, au 1-800-472-7606, ou écrivez au Centre de service aux consommateurs, Cuisinart Canada, 100 Conair Parkway, Woodbridge, Ontario, L4H 0L2. Afin de faciliter la rapidité et l'exactitude du retour de votre produit, veuillez inclure 4,00 \$ pour les frais d'expédition et de manutention du produit. Assurez-vous d'inclure une adresse de retour, la description du problème relié au produit, votre numéro de téléphone et toute autre information pertinente au retour du produit. Veuillez payer par chèque ou mandat postal payable à l'ordre de Cuisinart Canada. Cette garantie exclut les dommages causés suite à un accident, un mauvais usage ou un abus, y compris les dommages causés par la surchauffe, et elle ne s'applique pas aux égratignures, taches, décolorations ou autres dommages aux surfaces externes ou internes qui ne nuisent pas à l'utilité fonctionnelle de l'outil ou du gadget. Cette garantie exclut également expressément tous les dommages consécutifs ou indirects.